

Conseil d'établissement
28 juin 2023

5 membres représentants de l'administration

| | | |
|----------------------------------|-----------------------|--------------------------|
| Proviseur | Jean-Christophe ORAIN | Présent |
| Conseiller culturel adjoint | Vincent PERROT | Excusé |
| Directrice 1 ^{er} degré | Alix MARTELLY | Présente |
| Gestionnaire | Morgane ANSQUER | Présente |
| CPE | Frédéric BOIRA | Présent |
| DRAFIN | Emmanuelle MAZIN | Présente en visio |

5 membres représentants des usagers :

| Titulaires | Emargement | Suppléants | Emargement |
|-----------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Parent – Carolina DEL CAMPO | Présente | | |
| Parent – Margarita BENITO | Présente | | |
| Parent – Monique MARTINEZ | Présente | | |
| Elève – Paul ALTOBELLI | Présent | | |
| Elève – Chloe MAÑAS | | Andres CASTROSIN | Présent |

5 membres représentants des personnels :

| Titulaires | Emargement | Suppléants | Emargement |
|--------------------------------|-------------------|-------------------------------|-------------------|
| Enseignant-Christophe BONNEFOY | Présent | Enseignant- François BOYER | |
| Enseignant – Adel TAYEB-PACHA | Présent | Enseignant– Claudia GRINVALDS | |
| Enseignant – Ségolène CASTILLE | Présente | Enseignant – Béatrice PROTARD | |
| Enseignant – Valérie KERAVEC | Présente | Enseignant – Nelly COSTE | |
| A.T.S. - Sabine VOTRON | Présente | - | |

Mme Mme Stéphanie LEVAILLANT, Conseillère consulaire, présente en visio

M. FRANÇOIS RALLE-ANDREOLI, Conseiller consulaire - **Absent excusé**

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h07

Clin d'œil avec la primeur du logo des 50 ans du lycée, avec le "M" qui s'est transformé en cœur - fleur.

Les temps forts traditionnels de l'année seront aux couleurs de ces 50 ans.



Création d'équipes mixtes et féminines de volleyball, dans trois catégories pour défendre les couleurs du lycée dans les tournois locaux avec les établissements scolaires du secteur. Présentation du futur maillot aux couleurs du lycée.

1. Approbation de l'ordre du jour

Ordre du jour

- 1- Approbation ordre du jour
- 2- Approbation PV du dernier CE
- 3- Retour sur le dernier Conseil d'école
- 4- Evolution des horaires mercredi /vendredi
- 5- Approbation du règlement intérieur 23-24
- 6- Evolution de la charte des voyages scolaires
7. Projet de voyage en Angleterre
- 8- Eléments de bilan pédagogique 22-23
- 9- Questions et informations diverses
 - Gestion des dispositifs mobiles
 - Appel d'offre restauration scolaire
 - Evolution calendrier scolaire
 - Travaux

0 abstention, 0 voix contre, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité

2. Approbation du compte-rendu du CE du 06/03/23

Le compte rendu du dernier conseil est soumis au vote.

0 abstention, 0 voix contre, le P.V. du conseil d'établissement du 6 mars 23 est adopté à l'unanimité

3. Retour sur le conseil d'école du 13/6/23

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du PV du Conseil d'école du 2 mars 2023

Bilan projets dernier trimestre

+ Présentation projet Education émotionnelle

Prévision structures et effectifs 2023-2024

Bilan campagne de communication 2022-2023

Bonnes relations entre les enseignants, au sein des classes, avec les parents. M. Orain souligne la qualité des échanges, de l'écoute pendant les conseils d'école, des travaux présentés et de tous les projets réalisés au cours de cette année, pour lesquels il remercie les enseignantes.

4- Evolution des horaires mercredi / vendredi

Pour une meilleure adéquation entre les attentes des familles et les horaires de l'établissement, une permutation des horaires du mercredi au vendredi est proposée.

- ➔ Les familles consultées sur ce projet se sont prononcées au $\frac{2}{3}$ en faveur de ce projet
- ➔ Les maîtresses se sont également montrées favorables à ce projet à une courte majorité
- ➔ La cantine, une garderie et les activités extra scolaires seront proposées le vendredi après midi

QD enseignants : oui, il s'agit d'une adaptation au temps de travail laboral des parents, pas forcément au rythme des enfants et des élèves.

Les enseignants du second degré estiment leurs collègues (sondés par leurs soins) largement défavorables à ce projet.

Mme Martelly rappelle que la pause du mercredi a une raison historique (ex arrêt du jeudi pour pause méridienne). Sur les 22 écoles primaires françaises en Espagne, 8 travaillent le mercredi après-midi (et le vendredi après-midi ou non).

Représentants du personnel enseignants : un autre sondage réalisé en primaire, avec option "abstention" en plus présente un bilan moins favorable à ce changement.

L'APAELM demande d'en faire une année d'essai pour l'année scolaire 23-24, avec possibilité de revenir

5 abstention, 2 voix contre, 7 voix pour

5- Approbation du règlement intérieur 23-24

➔ Proposition d'évolution du chapitre 3, paragraphe 1 :

3. FONCTIONNEMENT DU COLLÈGE ET DU LYCÉE

3.1 Entrées et sorties, mouvements et circulation des élèves

Fin des cours à 12h55 le vendredi pour les élèves de 6ème

Fin des cours à 16h00 le mercredi pour le cycle 4 (5ème à 3ème)

Modification également des horaires du CDI

0 abstention, 0 voix contre, adopté à l'unanimité

6. Projet de voyage en Angleterre

Cf document d'accompagnement

5 adultes accompagneront ce voyage

2 familles ne souhaitent pas que leur enfant parte (non pour raisons économiques), une prise en charge sera proposée

4+1(à venir) demandes de participation du fonds de solidarité

Le coût des billets d'avion a beaucoup augmenté depuis la crise sanitaire.

Une réunion d'informations a été organisée très en amont du projet. Les Parents se sont montrés dans leur très grande majorité, et à notre grande surprise très favorables à ce projet en dépit du coût élevé.

(Mme. Ansquer) la Commission de la Caisse de Solidarité a été convoquée pour discuter des 4 demandes d'aide reçues pour ce voyage. Il a été décidé, au regard du profil des familles et du solde de la Caisse de Solidarité, de financer ce projet de voyage pour les 4 familles, à hauteur de 80%. Les 4 familles se sont montrées conformes.

L'ALI demande à la DRAFIN s'il serait possible d'avoir des tarifs préférentiels pour le réseau, en mutualisant davantage ces projets.

Madame Mazin précise : mutualisation actuelle de l'agence de voyage pour les établissements du réseau.

Prestataires dans les pays : chaque projet pédagogique est différent, difficile d'imposer un même prestataire à tous.

Les représentants des enseignants rappellent que la Charte des voyages prévoit un plafond de 800 euros par élève, que ce projet ne respecte pas.

Remarques des enseignants : coût élevé ; peut-être comporter moins de jours ? D'autres destinations en contexte anglophone ?

Les familles peuvent avoir des stratégies familiales pour impliquer leur enfant (participation, même symbolique, des enfants...).

L'APAELM regrette qu'un voyage avec un coût aussi élevé puisse être organisé.

L'APAELM souhaite travailler à une charte avec des règles de bonnes conduites à respecter lors des voyages et notamment interdire les téléphones portables, signée par les parents et les enfants.

→ Difficile de le faire respecter ! M. Bonnefoy rappelle que le RI du lycée s'applique au cours des voyages.

M. Orain propose que ce projet soit préparé en amont et discuté lors d'un autre CE.

Remarques de M. Orain : les parents étaient très présents lors de la présentation, et favorables à ce voyage malgré ce coût élevé

2 abstention, 1 voix contre, 11 voix pour

7- Evolution de la charte des voyages scolaires

Proposition d'évolution de l'article 4 de la charte :

Article 4 : Le Conseil d'établissement n'examine pas a priori les projets lorsque les contributions des familles excèdent la somme de **800 €**. > porté à **1000€**

Les représentants des enseignants regrettent l'augmentation de ce plafond, qui ouvre la porte à de futures augmentations, La situation risque de devenir intenable, à la fois pour les familles et le fond de solidarité

Les représentants dénoncent aussi ces augmentations, qu'ils estiment difficilement soutenables pour de nombreuses familles.

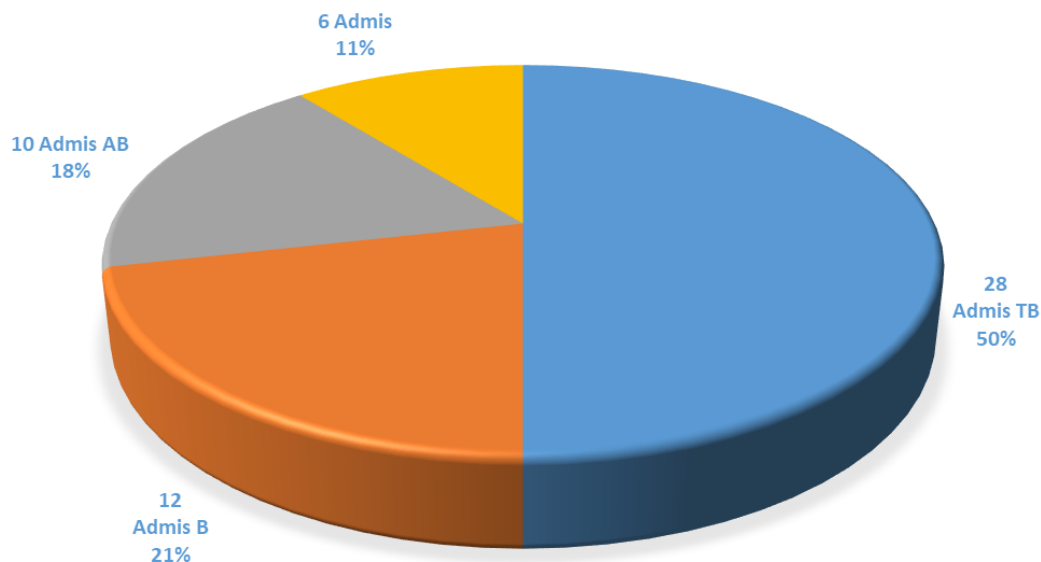
M. Orain souligne que sans cette augmentation ces voyages ne seront plus possibles.

4 abstention, 2 voix contre, 8 voix pour

8- Eléments de bilan pédagogique

Un bilan pédagogique plus large, en lien avec le projet d'établissement, sera proposé au CE de rentrée.

RÉSULTATS AU BACCALAURÉAT 2023



100% de reçus, 28 mentions très bien, dont 7 avec les Félicitations du jury

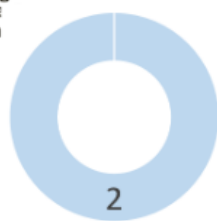
↳ Résultats au DALF C1 / 24 candidats :



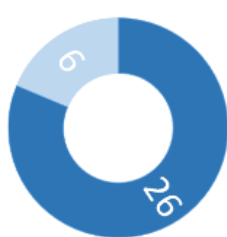
| Compréhension de l'oral | Compréhension de l'écrit | Production écrite | Production Orale | Note Finale |
|-------------------------|--------------------------|-------------------|------------------|-------------|
| 20,1 | 15,1 | 12,6 | 18,2 | 66,1 |

Un élève note que cet examen est difficile car ils ne connaissent pas le format de l'épreuve. M. Orain propose qu'effectivement ils soient préparés – Mme Martelly ?

↳ Résultats aux certifications du Cambridge :



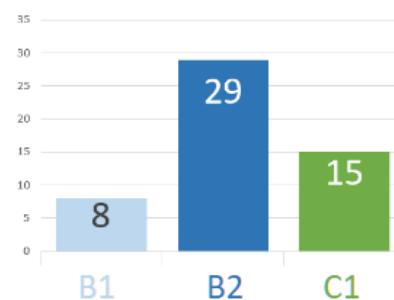
■ B1



■ B1 ■ B2



■ B2 ■ C1



↳ Rappel objectifs France fin cycle 4 en LV (BO) :

- Pour la LV1, en fin de cycle 4, tous les élèves doivent avoir au moins atteint le niveau A2 dans les cinq activités langagières. Les activités proposées permettent aux élèves d'atteindre le niveau B1 dans plusieurs activités langagières.

- Pour la LV2, le niveau A2 du CECRL dans au moins deux activités langagières.

Tests de positionnement en anglais en fin de classe de troisième

Une mission d'inspection a été demandée pour l'année prochaine pour accompagner notre projet.

8- Questions diverses

APAELM 1. Questions sans réponse d'après les PV précédents. Assurance de Continuité scolaire. L'APAELM avait évoqué il y a deux ans l'idée de la prise en charge par le Lycée, à l'instar d'autres établissements, de l'assurance de continuité scolaire mise en place par nous finalement. Pourrait-on évaluer cette possibilité ? Une autre piste serait d'impliquer la DRAFIN/MLF dans l'étude d'une assurance commune, et donc moins chère, au niveau du réseau espagnol.

→ L'assurance de continuité scolaire permet une prise en charge de la scolarité d'un enfant dont un des parents serait décédé.

Mme Ansquer a travaillé sur le dossier, les devis obtenus sont similaires à ceux que l'apaelm avait obtenus. Pour obtenir de meilleurs tarifs, il faudrait plus de familles intéressées par cette souscription.

Faudrait-il imposer cette ligne et l'ajouter aux frais de scolarité ? (environ 80 euros)

Mme Mazin : seul un autre établissement (Murcie) avait fait les mêmes démarches de demandes de devis, et avait arrêté le projet pour des raisons de coûts. Peut être mis à l'ordre du jour des réunions DRAFIN-établissements à la prochaine rentrée, pour qu'ils en discutent dans leurs établissements, et éventuellement en faire baisser les coûts.

APAELM 2. Bilan visite MLF au Lycée

a. Les familles apprécieraient une communication officielle de la part du lycée/MLF quant à la décision prise par la MLF lors de son Assemblée générale le 28 juin 2023 sur la poursuite du déconventionnement ou l'obtention d'un moratoire de l'AEFE pour revisiter l'accord-cadre. Cela serait-il possible et quand ?

Pas encore de résultat annoncé ; le président fera une communication officielle du vote ; lectures ont été faites des lettres des associations, des conseillers consulaires, des enseignants.

Les enseignants regrettent que les résultats du vote n'aient pas été communiqués aux premiers intéressés, dès la fin de l'AG (d'autres sources informelles ont déjà annoncé le déconventionnement).

APAELM 3. Frais de scolarité

a. Quelles sont les raisons pour lesquelles on n'a pas eu un point financier/une présentation des comptes financiers 2022-23 comme cela se fait normalement dans le CE de juin ?

→ Ce bilan (le compte financier de l'exercice 2020-21) a été présenté l'année dernière en juin, avec près d'un an de retard, les comptes de cette année ont déjà été présentés lors du dernier CE, avec la présentation du budget. Il n'y a pas de nouveauté à ce jour, et le nombre d'inscrits confirme nos prévisions budgétaires.

APAELM b. Les élèves de 1re et de Terminale terminent généralement leurs cours vers les 3/4 du mois de juin, mais la cantine est facturée aux familles pour le mois entier, en particulier pour ceux qui paient la totalité de la cotisation annuelle en septembre. L'APAELM demande que le mois de juin de la cantine soit automatiquement supprimé des comptes des familles dont les élèves sont dans ces dernières classes et qu'elles aient la possibilité d'acheter des tickets individuels.

→ Mme Ansquer rappelle que la règle est la même pour tous les élèves de la PS à la Terminale : chaque famille peut envoyer un courriel avant le 20 du mois pour demander de ne pas souscrire à ce service pour le mois suivant, pour des questions de prévisions et de commandes.

Auparavant, il n'était pas possible de faire un changement si paiement annuel, frais de scolarité et demi-pension étaient liés. Depuis deux ans, ces deux paiements sont séparés pour permettre de payer annuellement l'un et pas l'autre (ce qui entraîne de nombreuses manipulations de facturation...)

APAELM c. Solde des recettes de transport cette année, suite au passage à la facturation directe par l'école.

d. Possibilité pour les familles ayant des élèves en 1re et Tle et partant à 18h d'adhérer à un plan de paiement différent de celui qui existe actuellement ?

ALI Pourquoi le service transport scolaire reste-t-il déficitaire ?

→ Service à perte d'environ 25.000€ pour cette année ; service qui reste très cher à l'instar des autres établissements.
Ligne 1 : seulement 29 élèves qui prennent le bus matin et soir, 4 occasionnellement (des familles se sont désistées) pour un bus de 55 places.

Il a été envisagé de demander un bus de moindre capacité en avril, mais cela n'a pas été possible (contrat avec l'entreprise qui n'en avait pas d'autre à mettre à disposition).

Actuellement 30€ de différence entre 10 trajets et 5 trajets ; possibilité de 1, 5, 6, 10 trajets.

Parce que ce que paient les familles rapporté au nombre d'élèves utilisateurs du transport ne couvre pas les frais.

Nous avons identifié deux facteurs de surcoût: le bus de la ligne 1 qui comprend 55 places pour 29 inscrits. Au début de l'année nous avons 32 inscrits d'où le choix d'un bus 55 places mais finalement seuls 29 en font un usage quotidien (et paient le tarif mensuel), 2 élèves utilisent quelques tickets par mois. Le troisième trajet du mercredi qui augmente les coûts à recettes égales. c'est pourquoi pour l'année prochaine nous avons prévu 3 ajustements:

- une augmentation des tarifs de 10% (les tarifs n'avaient pas augmenté depuis 4-5 ans)
- Pour la rentrée prochaine, un bus de 35 places sera mis en service sur la ligne 1, avec une économie sensible.
- deux trajets par jour du lundi au vendredi.

4. Projet d'établissement

a. L'APAELM souhaite avoir un bilan du projet d'établissement jusqu'à ce jour, et que soit présenté au premier CE de l'année prochaine un calendrier des actions en cours à réaliser pour atteindre les objectifs et toutes les activités prévues dans le PE.

→ Lors du prochain C, à la rentrée, nous ferons le point sur l'état d'avancement de chacun des trois axes du projet d'établissement au regard des actions menées.

ALI 2- Restauration : à quoi correspondent les charges du service de restauration scolaire ?

La prestation de Seresca + les coûts d'entretien de la cuisine (maintenance du matériel + réparation + changement quand nécessaire). Par exemple, cette année, nous avons dû changer la chaudière de la cuisine, mener des réparations coûteuses sur le lave-vaisselle et sur un des appareils de cuisson. L'année dernière nous avons acheté un nouveau four (15 000 euros). Le matériel est vieillissant, et des coûts importants sont à prévoir dans les années à venir.

Les coûts en personnel de service et de surveillance représentent aussi 3 ETP.

ALI 3- À quoi correspondent les 94.845 euros d'impôts et taxes ?

Ce sont des impôts payés à la ville pour le terrain + IBI (35.000€ canon + 40.000€ IBI + basuras + otros 1500€ en 2022) + 4% sur tous les travaux

Remontées vers la Mlf :

| | |
|---------|---|
| 2020-21 | 162.477 € (forfait 60.000 € + 102.477 €) |
| 2021-22 | 156.370 € (forfait 60.000 € + 96.370 €) |
| 2022-23 | 60.000 servicios incorporados siège + 68.000€ DRAFIN (compta + formation) + 125.000 remontée Mlf |
| 2023-24 | Prévision ? 60.000€ siège + 65.000€ (DRAFIN la moitié comptabilité + la moitié formation continue) + 84.000€ fond commun remontée à la MLF (2,5% des frais de scolarité que l'on a négocié sur les recettes nettes et non le brut). |

Les enseignants demandent le montant de la part qui était reversée lorsqu'il s'agissait du PRF (0,66% de la masse salariale)

→ Nous présenterons ce coût lors du prochain CE

19h25 : M. Orain interrompt le déroulement du CE pour lire un courriel adressé par la Dg de la Mlf au sujet du déconventionnement, qui vient d'être approuvé (à 28 voix pour, 2 contre) par un vote lors de son assemblée générale.

Au vu des votes (2 abstentions, 3 contre, 28 pour), les enseignants constatent que toutes les communications qui ont été faites n'ont été entendues que par les membres de la Mlf .

ALI 4- Location des casiers : l'augmentation du tarif de location des casiers de 40 à 50 euros/an nous paraît très mal venue, étant donné l'augmentation des frais de scolarité de 9% (+17% ces 2 dernières années).

D'autant plus que pour l'année prochaine, et contrairement à ce qui se faisait depuis au moins ces 5 dernières années, les élèves propriétaires du Chromebook ne bénéficient plus non plus de la gratuité de la location des casiers l'année d'acquisition du dispositif.

5- Bilan audit Commissaire aux Comptes de la Mlf. Mission annulée.

L'audit des comptes est bien en cours. En revanche, la visite du **commissaire** aux comptes a été annulée.

7- Afin de mieux cerner le profil des familles qui choisissent notre établissement pour y scolariser leurs enfants, serait-il possible de connaître le nombre/pourcentage de familles professionnellement expatriées (c.a.d bénéficiant de primes d'expatriation et/ou de la prise en charge de la scolarité par leurs employeurs).

Nous disposons de peu d'informations sur ce sujet: 2 familles demandent de contresigner les factures lorsqu'elles sont réglées, 1 famille liée à une ambassade; aucune visibilité sur les avantages familiaux qui peuvent être octroyés par ailleurs.

Il est certain que nous accueillons de moins en moins de familles expatriées.

8- Les PV (« actas » en espagnol) des Conseils d'établissement et des Conseils d'école ne sont disponibles qu'en français (le lien sur le nouveau site web du Lycée ne fonctionne pas).

Nous souhaitons que ces documents puissent être traduits à l'espagnol, afin que toutes les familles du Lycée puissent en prendre connaissance.

Un traducteur automatique pourra le faire (pas de temps ou de personnel dédié pour s'en charger), mais une relecture (des membres du CE) sera indispensable pour éviter les contresens.

Questions diverses élus du personnel :

Evolution du temps scolaire (Permutation mercredi / vendredi) :

Le texte de ce sondage était biaisé puisqu'il mettait bien en avant les avantages économiques pour les familles que permettrait une telle permutation mais omettait complètement de souligner tous les points positifs de cette pause en milieu de semaine pour les enfants : bienfaits de cette coupure pour l'enfant (moins de fatigue), contact avec la langue française 5 jours consécutifs/7 (plutôt que 4,5j. avec une coupure de 2,5 jours le week-end), système éducatif français, la permutation mercredi/vendredi nous éloigne de la semaine à 4 jours préconisés par les pédiatres, etc.

➡ Réponse : Voir Point 4 du CE

Ces arguments n'ont pas été évoqués dans le sondage alors que la semaine d'enfant correspondant mieux à l'organisation des parents a bien été mise en avant. Rappelons que notre mission est le bien-être des enfants et non pas l'organisation familiale des adultes. Ce changement répond à un besoin parental et non pas éducatif.

➡ Réponse : il s'agit justement de répondre aux attentes des parents face aux difficultés de l'établissement (attractivité)

q1: Est-ce que ce projet a été étudié et validé par l'AEFE avec qui nous avons une convention? Normalement c'est le Dasen (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale) qui valide les horaires, dans notre cas, avons-nous le droit de modifier les horaires sans validation préalable?

➔ Réponse : Le Conseil d'établissement adopte son calendrier et ses horaires (Circulaire AEFE du 9 juillet 2019)

Page web du lycée:

q2: Pourquoi les appels d'offres n'apparaissent-ils pas sur la page Web comme c'est le cas au LFMadrid ? Comment les appels d'offres sont-ils communiqués ?

→ nouveau site, une rubrique sera ajoutée pour les appels d'offres et offres d'emploi à pourvoir dans l'établissement.

Même question pour la RGPD (LFMadrid) ?

→ Nous bénéficions de l'accompagnement d'une entreprise (Audidat), travail en cours pour les mises à jour. Une réunion est prévue fin août sur ce sujet.

Des procédures existent cependant déjà pour la protection des données.

9- Questions diverses

- **Evolution du calendrier scolaire 2023-24 :**

Reporter la journée pédagogique du 13 octobre au 27 octobre (pas de changement du nombre de jours de vacances ni de jours travaillés)

3 abstention, 0 voix contre, 11 voix pour

- **Gestion des dispositifs mobiles:**

➔Projet de déploiement d'un outil de contrôle parental des dispositifs mobiles. Deux produits proposés :

Qustodio

Mobile Guardian

➔ Mobile Guardian est plus cher mais aux fonctionnalités plus avancées, surtout pour les familles, avec 5 licences de contrôle d'appareils privés offertes par licence acquises. 20€45 TTC pour une licence d'1 an 17€71 TTC par an si on prend une licence pour 3 ans, (une augmentation est prévue pour l'année scolaire 2023-24).

➔ Qustodio est moins cher, mais s'il bénéficie de fonctionnalités comparables en usage en classe, il est fortement limité pour la partie parents (logs et interruption d'internet de type ON/OFF). 13€51 TTC pour une licence d'1 an 11€23 TTC par an si on prend une licence pour 3 ans

➔ Proposition d'un forfait élèves de 20 euros an pour un abonnement 3 ans

L'école a un contrôle sur les chromebook, pas sur les téléphones portables ; l'idée est de proposer cela aux parents et professeurs dès la rentrée 2024, avec un déploiement progressif, dans un premier temps auprès des professeurs en classe pour un contrôle des Chromebooks, puis des parents à partir d'octobre ou novembre.

- **Plan de protección al Menor + Projet Protocolo de acoso**

Nouveau plan de prévention (évolutions législatives) ; envoyé cette semaine à l'ambassade, sera présenté à l'équipe à la rentrée.

À lancer sur le site Internet, avec le futur protocole contre le harcèlement, en cours d'écriture.

- **Appel d'offre cantine**

5 réponses, dont l'entreprise qui était là il y a 5 ans (Olmata)

Seresca a remporté l'appel d'offres (meilleure offre en termes de tarifs) et relative satisfaction dans la relation à l'établissement (écoute, réactivité).

Questions élèves :

Sera-t-il possible de mettre des photos de toutes les promos ?

→ oui, bonne idée. M. Boira propose de réserver un espace pour les placer à la Vie scolaire.

Piste d'athlétisme pour le bac ?

→ Oui, déjà négocié avec l'UAX (contact UAX fourni par l'ALI)

Date de la Graduación ?

→ Déjà fixée au 26 juin, après les résultats du baccalauréat..

Les élèves regrettent cette date qu'ils estiment trop tard dans l'année.

- **Travaux**

➡ Livraison de la phase 2 de sécurisation des bâtiments (financement Etat français via subvention AEFÉ)

➡ Reprise des brises soleil présents sur les parties latérales des bâtiment

- Résorption du problème sur les terrasses : Piquage des façades ; Pose d'agrafes ; Reprise des enduits
- Création d'un espace déjeuner pour les lycéens
- Création salle d'attente infirmerie
- Fenêtres contrôle adulte salle de sieste
- Remise en état des sièges de l'amphithéâtre
- Création espace Pôle inclusion

En cours :

- Mise en chantier de l'accès principal
- Mise en peinture des terrains de sport et sol cour de la maternelle

M. Orain remercie l'ensemble des membres du CE pour cette année pour le travail accompli, l'engagement des enseignants, et des deux associations de parents. Ensemble, oeuvrons à la réussite des 50 prochaines années du lycée !

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h07.

La secrétaire de séance,

Le Président de séance,



Alix Martelly



Jean-Christophe ORAIN